

Spécialités logistiques et Techniques

UV nécessaire : EAP 1. EAP 2

Durée : 2 jours / an ou 5 jours tous les 2 ans

Effectif : l'ensemble des EAP1 et EAP 2

Centre de Formation : EDSP 70

TENUE : SPORT toutes activités

HORAIRES : 08h00/12h00 et 13h30/17h30

Objectif du stage :

Maintenir les acquis et perfectionnement dans des domaines propres à l'actualité de la santé par l'activité physique

Conditions d'accès:

- SPP
- Être déclaré apte opérationnel
- EAP 1 et/ou EAP 2

VALIDATION : FORMATIVE

Thèmes abordés:

- Les ICP et le PO
- Le plan départemental santé sécurité (mise à jour, évolution...)
- La gestion des épreuves sportives départementales
- Amélioration des techniques pédagogiques lors de séances d'AP
- Approfondissement des connaissances physiologiques et de préparation physique

OBSERVATIONS:

Formation placée sous la responsabilité du CT